

GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne  
**GIP PN FCB**

**Délibération n° AG-2019-04**

**Validation du Rapport d'activité 2018**

Membres présents Soit	121
Nombre de voix représentées	409
Membres excusés ayant donné pouvoir soit	22
Nombre de voix représentées	51
Nombre de voix « Présents + pouvoirs »	460
Ayant pris part au vote : 460 voix exprimées Pour : 460 Contre : /	

La règle du quorum est satisfaite  
(460 voix sont présentes sur 637)  
L'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale du GIP PN FCB,

Réunie le 12 mars 2019 à 18h30 à Chaumont sous la présidence de Monsieur Marcel JURIEEN de la GRAVIERE;

Vu l'arrêté n° 2826 d'approbation de la convention constitutive du GIP en date du 30/11/2015 par le Préfet coordonnateur et l'avenant n°6 publié en date du 14/09/2018 ;

Vu la note explicative transmise préalablement à la tenue de la présente Assemblée générale;

Vu la mise à disposition du Rapport d'activité 2018 préalablement à la réunion ;

Vu la délibération n° CA 2019-07 du Conseil d'Administration en date du 14 février 2019, émettant un avis favorable au projet de Rapport d'activité 2018 qui lui a été exposé ;

Après avoir entendu la Vice-Présidente du GIP présenter les principales actions mises en œuvre par le GIP en 2018 ;

Après avoir entendu le Président du Conseil scientifique et le Vice-Président du Conseil économique social et culturel présentés le bilan d'activité 2018 de ces deux instances consultatives

En l'absence de remarques,

**Délibère :**

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le Rapport d'activité 2018 du GIP.

Le 13/03/2019

Le Président du GIP



Marcel JURIEEN de la GRAVIERE

Le Commissaire du Gouvernement

**08 AVR. 2019**